

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2015

DE L'AAIHP

TENUE LE 21 MARS 2016

ORDRE DU JOUR

- 1 . *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT* : Emmanuel **CHARTIER-KASTLER**
- 2 . *RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL* : François **DANIEL**
- 3 . *RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER* : Philippe **BRUN**
- 4 . *QUESTIONS DIVERSES* (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)
- 6 . *DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION*

PRESENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTS

Clément BOUCCARA - Philippe BRUN - Jean-Pierre BRUNET - Antoine CASTEL - Emmanuel CHARTIER KASTLER - Jean Pierre COUSTEAU - François DANIEL - Claude François DEGOS - Pierre DESBIEZ- Alain HAERTIG - Claude HAMONET - Bernard KRON - Sylvie Athéna ROUER SAPORTA – Patrick SERPEAU - Jean VALTY - Jean Nicolas VIDART

EXCUSES

ARSAC Michel - Rozen d'ESPEREY - Jérémie LEFEVRE - Philippe MONGREDIEN - Christophe TRESALLET- Richard VILLET - André COHEN DE LARA

ABSENTS

(Internes) Jules GREGORY - Leslie GRICHY

MEMBRES DE L'AAIHP

Anne-Marie KAPRON - Maryse HUBERT – Ivan LAPREVOTTE - Annie STAMMLER –
Marie-Ange TOUSCH

VOTE POUR ELECTION CA

(NOMBRE DE COTISANTS 2014 : 1319)

Dix postes cette année sont à **renouveler au Conseil d'Administration**, conformément à nos nouveaux statuts. Six membres du CA arrivent au terme de leur mandat, trois ont accepté de remettre leur poste en jeu (Sylvie-Athéna Rouer Saporta, Claude Hamonet et Philippe Brun) et un poste est vacant.

Rappel : les élections sont prévues tous les deux ans, les suivantes auront donc lieu en 2018.

1 - AIHP

- **SORTANTS QUI NE SE REPRESENTENT PAS**
COHEN DE LARA André
- **SORTANTS QUI SE REPRESENTENT**
 - CHARTIER-KASTLER Emmanuel
 - DESBIEZ Pierre
 - d'ESPEREY Rozen
 - TRESALLET Christophe
 - VIDART Jean-Nicolas
- **DEMISSIONNAIRES QUI SE REPRESENTENT (nouveaux statuts)**
 - BRUN Philippe
 - HAMONET Claude
 - ROUER SAPORTA Sylvie Athéna
- **NOUVEAU CANDIDAT**
 - KAPRON Anne-Marie

2 - ADMINISTRATEURS IHP en exercice :

Deux postes automatiquement attribués au président et au Vice-Président du Syndicat des Internes.

3 – ADMINISTRATEURS CCA en exercice :

Deux postes automatiquement attribués au président et au Vice-Président du Syndicat des Chefs de clinique.

Nombre de membres de l'association ayant le droit de vote convoqués : 1319

Résultat du suffrage : 337 votes (dont 2 bulletins blancs)

RESULTAT DES VOTES (10 postes à pourvoir- 9 candidatures reçues) :

BRUN Philippe	315
CHARTIER-KASTLER Emmanuel	321
DESBIEZ Pierre	303
d'ESPEREY Rozen	302
HAMONET Claude	301
ROUER SAPORTA Sylvie Athéna	309
TRESALLET Christophe	310
VIDART Jean-Nicolas	308
KAPRON Anne-Marie	298

LISTE DECEDES 2015

Nom	Prénom	Promotion
ACHITE HENNI	Nadia	1984
ADRIAN	Pierre	1954
AICARDI	Jean	1951
ARNAL NORDMANN	Mireille	1958
BAUDELLOT	Sylvain	1962
BEAUCHESNE	Hervé	1964
BECIRSPAHIC	Vincent	1994
BENAIM	Richard	1964
BERMAN	Henri	1967
BERNIER	Jean Jacques	1948
BESANÇON	François Jean	1949
BIGNON	Jean	1957
BIOJOUT	Guy	1964
BISMUTH FAVRE BACHELIER	Chantal	1962
BLONDEAU	Michel	1949
BLONDET	Paul Louis	1948
BLUM BOISGARD	Claudine	1971
BONVALET	Jean Pierre	1962
BONVALET BOREL	Douceline	1963
CHAPUT	Jean Claude	1963
CHARPENTIER	Jean	1959
CLOAREC	Maurice	1954
COLLIN DE L'HORTET	Gérard	1958
COPHIGNON	Jean Charles	1956
CORNU	Pierre Louis	1954
COTONI	Pierre Louis	1948
COURTOIS	Bernard	1953
CRAMER	Jacques	1949
DELRIEU	François	1964
DENIS	Bernard.	1954
DI MARIA	Gilbert	1958
DOYON	Dominique	1960

DUFRENE	Françoise	1960
DUNCOMBE	Franck	1952
DUROSELLE	Claude	1948
EVRAIN	Bruno	1976
FEFFER	Jean	1943
FELDMAN	Jean Pierre	1963
FERRAND	Bernard	1968
FOURNIER	Etienne	1950
GALLOUEDEC	Charles Louis	1954
GREMY	François	1953
GRENIER	Gérard	1962
GUILLARD	Alain André	1954
HAGUET	Jean François	1966
HAMARD	Henry	1959
HAMEL	Serge	1965
HAZARD	Jean	1949
HILLEMAND	Bernard Jean	1951
HODARA	Maurice	1957
HUREAUX	Jean Marie	1962
JOB CATTAN	Françoise	1958
KACET	Salem	1979
KERAVEL	Yves	1969
KLEIN	Michel Maurice	1952
KRIVINE	Jean Michel	1957
LAMARQUE	Bernard	1957
LANGUEPIN	Anna	1953
LAURENT	Mireille	1963
LEFEVRE	Jean Paul	1954
LEFRERE	Jean Jacques	1982
MASSIOT	Marc	1961
MEGNIEN	Jean Louis	1986
MEYER	Olivier	1972
MIGNARD	Jean Pierre	1970
MOULLE	Patrice	1960
NATALI	Robert	1953
NEVEU	Michel	1951
NEZELOF	Christian	1946 (concours normal 1945)
NIVOCHÉ	Yves	1976
NORDMANN	Yves	1960
NORMAND	Jean Pierre	1964
PANNIER	Stéphane	1957
PATTE	Didier.	1958
PICAULT	Jean Michel	1957
POIRIER	Christophe	1988
REITZAUM	Philippe	1968
ROSENSTEIN	Henri	1967
ROYNETTE	André	1958
RUEFF	Bernard	1958
SAFFAR	Philippe	1966
SAIED	Hicham	1958
SALA HABABOU	Jacob	1958
TESTARD	René	1954
TOSTIVINT	René	1939
TOUPET	André	1943

TOUSCH	Charles Pierre	1966
VIGNERAS	Albert Georges	1951
VINOURED	André	1960
XAMBEU	Charles	1940 concours 1938

Rapport moral du Président : Emmanuel CHARTIER-KASTLER

Nous achevons l'année 2015 par cette Assemblée Générale avec de grandes satisfactions et de grandes interrogations. Le CA et son Bureau ont maintenu leur énergie pour garder le cap des activités de l'AAIHP et j'en profite pour remercier tout de suite notre ancien Président Alain Haertig qui a accepté de coordonner le débat de jeudi prochain (24 mars) auquel je vous suggère fortement de vous inscrire concernant « responsabilité médicale et expertise ».

Je disais satisfactions :

- Celle d'avoir achevé la réforme de nos statuts, rajeunis, ouverts à la jeune génération pour l'attirer vers le maintien de liens de l'internat au-delà des années de formations hospitalières auprès de l'AAIHP. Le Règlement Intérieur va vous être proposé au vote ce jour et nous espérons ainsi avoir des bases de fonctionnement désormais compatibles avec les évolutions de l'accès au troisième cycle des dix dernières années.

- Celle d'avoir poursuivi l'amélioration de la qualité éditoriale très appréciée de notre revue, outil clé de notre cohésion et de notre relation avec nos membres. La revue accessible ultérieurement sur le net via notre site est regardée et témoigne de notre existence et de notre volonté de garder les yeux ouverts sur un monde médical professionnel en perpétuel mouvement.

- Celle de voir enfin notre base de données informatiques se moderniser grâce au travail assuré à la société des éditions par Dominique Carré.

Je dis aussi interrogations :

- Celle de notre devenir si l'esprit associatif ne suffit plus à attirer les cotisants. Notre survie en dépend. Notre trésorier vous fera son rapport à suivre et la recherche de nouveaux cotisants jeunes est vitale. Puis-je suggérer que l'on réfléchisse à des « forfaits » de cotisation à la sortie de l'Internat pour les deux ans de Clinicat ? à des cotisations revues pour les jeunes sortis du Clinicat et pour la période post internat hospitalière quel qu'en soit le statut. Nous devons faire des propositions rapidement et voir avec les représentants du Syndicat des Chefs de Clinique des HP ce qu'ils souhaitent de notre part et quelles actions communes nous pourrions mener. Dans cette perspective l'idée acquise de créer une bourse SCCAHP / AAIHP dédiée à un séjour d'un an à l'étranger pour un CCA me paraît une idée excellente. Le cahier des charges est en cours de rédaction et nous achèverons de finaliser ce projet avec Julien Lenglet leur président.

- Celle du devenir de notre société d'éditions. Son équilibre est précaire. Portée à bout de bras par son conseil de gestion et son unique salarié, elle est peut-être à bout de souffle pour le modèle qui avait été construit en 2000, en perspective des événements du bicentenaire. Vous me

direz que depuis 15 ans, elle vit mais ses revenus sont fragiles. Elle est indispensable au maintien de l'image de l'AAIHP car elle entretient nos publications papiers et numériques. Clairement cela sera une préoccupation de l'année 2016.

Pour regarder l'avenir quels sont les événements à venir et les sujets de réflexion à développer ?

- 2016 sera l'année du premier e-ECN. SIDES, QRM sont peut-être des acronymes que vous ne connaissez pas tous. Ils sont partie intégrante de la vie de nos étudiants. Les premiers tests informatiques ont été chaotiques. Souhaitons que tout se passe bien et n'oublions pas comment ces générations d'étudiants sont totalement orientés numérique et transmission rapide de l'information.

- Notre Association est un lieu extraordinaire d'échange trans-générationnel. Le CA et notre AG en sont des bons exemples. Comment ne pas décevoir quelques anciens aujourd'hui retraités depuis plus de 15/20 ans et qui ne comprennent plus que l'Association ne se focalise pas sur l'Internat qu'ils ont connu. Bousculé depuis 1984, je rappelle aujourd'hui que 32 générations d'internes ont déjà connu un Internat différent des plus anciens. La cohabitation de ces différences est difficile parce qu'ils ne se comprennent pas bien. Je souhaiterais qu'on réfléchisse à cela en même temps que notre nouvelle politique de cotisations et d'offres aux plus jeunes, Chefs de Cliniques ou équivalents en activité et jeunes diplômés de DES.

- La réforme des DES est en route. Il est désormais acquis que 6 ou 7 ans tout compris d'Internat et de Post Internat couvriront la formation complète des spécialistes. Les discussions sont encore en cours pour savoir quelles seront les années de mise en responsabilité et comment nos étudiants de DES seront évalués. Voilà encore un chambardement qui infantilise plus nos jeunes internes tout en faisant douter notamment dans les disciplines à actes que la formation soit suffisante. Nous devons regarder de près ce qui sortira des discussions en cours avec les conseillers du ministre à propos des maquettes de DES.

Pour conclure, vive le Bal de l'Internat à venir du 29 avril 2016. Voilà une occasion de sourire et de mélanger les générations. Il n'y a pas eu de réforme du Bal et l'AAIHP a été très contente de soutenir, à la mesure de ses moyens, cette initiative. Félicitations aux organisateurs !

Mesdames, Messieurs je tiens à vous remercier encore de la confiance dont vous nous témoignez à moi et à tous les membres de votre CA pour notre Association. Que ceux qui quittent notre CA soient remerciés pour le travail accompli et nous pourrions souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres après les élections dépouillées ce jour en AG.

Rapport d'activité du Secrétaire général : François DANIEL

Le docteur François Daniel remercie tous les membres du Conseil d'Administration et du Bureau qui l'ont aidé pendant l'année 2015.

Il remercie également très chaleureusement Dominique Carré et Doriane de Nazelle pour leur collaboration et leur dévouement sans failles.

Les réunions du CA se sont régulièrement tenues les lundi 30 mars, 22 juin, 28 septembre et 414 décembre 2015. L'activité de l'AAIHP se décline en 5 secteurs pour cet exercice : statuts, cotisations, politique vis-à-vis des jeunes collègues, communication et relations extérieures.

1 – STATUTS

● **Les nouveaux statuts** ont enfin été validés par le Conseil d'Etat le 30 avril 2015 après plus de 8 ans de va-et-vient, leur rédaction inclut désormais dans l'AAIHP tous les anciens internes des Hôpitaux de Paris, quel qu'aie été leur mode de recrutement, ce qui exclut toute discrimination. De même, les Chefs de Clinique -Assistants ayant validé au moins 2 années dans les hôpitaux d'Ile de de France peuvent adhérer à l'AAIHP, même s'ils ont effectué leur internat dans une autre inter-région.

Les élections du Conseil d'Administration se font désormais par moitié tous les 2 ans. Les représentants des Internes en exercice et des Chefs de Clinique-Assistants qui n'étaient pas admis dans le CA dans les statuts précédents, comprennent le Président et le Vice-Président de chacune des deux instances. Les anciens présidents de l'AAIHP sont appelés à siéger dans les réunions du Conseil, mais n'ont pas de voix délibérative.

● **Le nouveau Règlement Intérieur** doit être validé par la présente Assemblée Générale. L'article 8, qui définit les modalités de remplacement d'un membre du CA démissionnaire ou décédé, est complété par la possibilité de nommer un ou plusieurs membres temporaires volontaires, dans le cas où le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes vacants mis à élection. Le vote de l'Assemblée Générale est nécessaire pour valider ce point. De plus, l'Assemblée Générale se doit de désigner parmi ses membres 3 collègues devant faire partie du Conseil de Famille de l'Internat. Prévue dans l'ancien Règlement Intérieur, cette structure ne s'est réunie que très rarement, mais doit cependant être opérationnelle en cas de besoin.

2 – COTISATIONS

● **Le nombre des cotisants** a légèrement fléchi en 2015, passant de 1360 à 1319 soit une baisse de 3% un peu moins élevée que l'an passé (4%). Ce chiffre de 41 AIHP correspond aussi aux 41 cotisants fidèles disparus en 2015. La chute progressive n'est donc pas compensée par l'arrivée de nouveaux adhérents. Cette situation, si elle devait se prolonger, serait très inquiétante pour l'équilibre financier et donc la survie à moyen terme de l'Association.

● **La validation des nouveaux statuts** : elle devrait permettre d'augmenter le recrutement des jeunes Chefs de Clinique-Assistants. La création d'une Bourse Doctorant, finançant un séjour prolongé à l'étranger en vue de l'obtention d'un Doctorat, a été décidée par l'AAIHP en accord avec le Syndicat des Chefs de Clinique-Assistants. Les fonds seront versés en deux temps, pour moitié en octobre, lors de la réception annuelle de la nouvelle promotion des Chefs de Clinique -Assistants, et pour moitié en mars lors de l'Assemblée Générale de

l'AAIHP. On peut espérer que la fidélisation des jeunes générations soit au rendez-vous de cette initiative.

● **Le succès de l'opération « Perdus de vue »** a permis de récupérer 1200 adresses postales récentes, et 500 adresses électroniques. Elles seront exploitées cette année.

● **L'agrément reçu de la Commission Paritaire** pour la revue L'Internat de Paris a souligné les efforts méritoires d'amélioration de sa maquette, mais surtout devrait permettre une baisse notable des dépenses postales que nous détaillera Philippe Brun.

Ces efforts cependant resteront vains si chacun d'entre nous n'a à cœur de faire fonctionner le « bouche à oreille » tout au long de ses rencontres avec des collègues ne cotisant pas ou plus - ce qui semble être l'une des mesures les plus efficaces pour assurer un certain renouvellement.

3 – POLITIQUE VIS-A-VIS DES JEUNES COLLEGUES

● **L'aide aux familles** reste à la fois la raison fondatrice de l'Association, et une source de dépense non négligeable mais incontournable. Les subsides attribués sont de 1500 euros par an et par enfant scolarisé, chiffre valable pour un revenu familial inférieur à 25000 euros par an puis dégressif en fonction de l'élévation dudit revenu.

Philippe Brun nous en détaillera les montants pour 2015.

● **La Bourse Master 2015** était cette année de 25000 euros. Elle a été attribuée à :

Aurélie Carlier

« Rôle des céramides circulantes dans le développement de l'insulino-résistance périphérique et de la stéatose hépatique chez les patients diabétique de type 2 »

Son montant a été renouvelé pour 2016, et les 30 protocoles reçus sont en cours d'analyse.

● **Les deux Prix d'Excellence 2015/2016** ont été décernés

- En Médecine : Mélanie Strauss
- En Chirurgie : Kevin Beccaria

● **Les modalités d'attribution et le montant de la Bourse Doctorant**, destinée au financement d'un séjour long à l'étranger pour préparer un doctorat, sont à l'étude avec le Syndicat des Chefs de Clinique-Assistants.

● L'AAIHP s'est associée, à la hauteur de 1000 euros, à la campagne de sponsoring du prochain **Bal de l'Internat**, qui aura lieu Salle Wagram, le vendredi 29 avril prochain sur le thème « La Belle Epoque »

● Enfin, les colonnes de la **revue *L'Internat de Paris*** sont ouvertes chaque fois qu'Internes et/ou Chefs de Clinique souhaitent y inclure un article ou un message.

4 – COMMUNICATION

● **Revue *L'Internat de Paris***

2015 a concrétisé la sortie de la nouvelle formule de notre revue. Cela a coïncidé avec le changement directorial, puisque Christophe Tresallet a pris la suite de Morgan Rouprêt. Il s'est pleinement investi dans cette tâche, et son billet régulier est très apprécié de nos lecteurs.

Plusieurs modifications rédactionnelles ont été apportées :

- **nouvelles rubriques réparties en 4 thèmes :**

Actualité / L'Internat / Histoire/ Spécialité

Cette dernière reprenant l'ancien « Forum des Spécialités ». La présence de ces articles de formation continue est tout à fait indispensable, et vis-à-vis de la Commission Paritaire et des firmes pharmaceutiques qui participent au financement de la Revue.

- **nouvelle police de caractères**, plus grosse et de lecture plus aisée

- **nouvelle pagination** constante riche de 68 pages

- **apport de nouveaux rédacteurs**, toutes les bonnes volontés de nos collègues sont bien sûr sollicitées.

● ***Le Grand AIHP***

L'année 2016 sera particulière du fait du retard qui a été pris dans l'édition 2015 suite à la réorganisation de l'outil informatique.

L'édition 2015 est en phase finale, elle ne comportera que les coordonnées de 7502 collègues recensés sous la double condition d'être toujours en exercice et d'avoir une spécialité bien précise. Elle reprendra donc sous un format original le Petit AIHP que vous avez connu.

L'édition 2016 sera plus traditionnelle et regroupera les 12800 noms de collègues à la fois actifs et retraités.

● **Les sites Internet**

Le site aihp.fr est un site grand public ouvert à tous sans restriction liée à un mot de passe. La liste complète des promotions peut être consultée sur :

<http://www.aaihp.fr/AIHPPromotion.php> Enfin, les photographies d'anciennes promotions commencent à y figurer, mais le travail est long avant d'aboutir à un recueil exhaustif.

Le site linternatdeparis.fr est réservé aux médecins et étudiants en médecine. Il relaie l'ensemble des articles de formation continue de la Revue, mais contient également des articles qui n'ont pas été imprimés pour diverses raisons.

5 – RELATIONS EXTERIEURES

● **Une réunion importante est prévue le 24 mars** prochain, grâce à l'intervention d'Alain Haertig. Il a réuni un plateau d'intervenants particulièrement compétents dans le domaine de la responsabilité médicale, tant en milieu hospitalier qu'en pratique libérale.

Une seconde réunion est prévue en septembre 2016, toujours avec la collaboration de l'AAA APHP, et traitera du cadre de l'expertise juridique. Ces deux réunions devraient faire l'objet d'un numéro hors-série de la revue *L'Internat de Paris*.

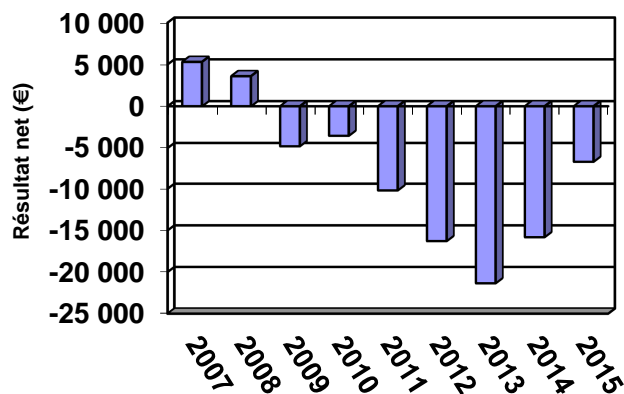
● **La seconde exposition de l'Association des Artistes Professionnels de Santé** s'est tenue du 1^{er} au 11 décembre 2015 à l'Espace Christiane Peugeot, et a connu, comme la précédente, un franc succès lors de son vernissage. Une troisième sera organisée au cours du dernier trimestre 2016.

● La suggestion faite par Jean-Pierre Brunet d'un **café littéraire** est toujours en cours d'organisation. Ceux d'entre vous qui seraient intéressés d'y participer doivent prendre contact avec Jean-Pierre.

Rapport moral du trésorier : Philippe Brun

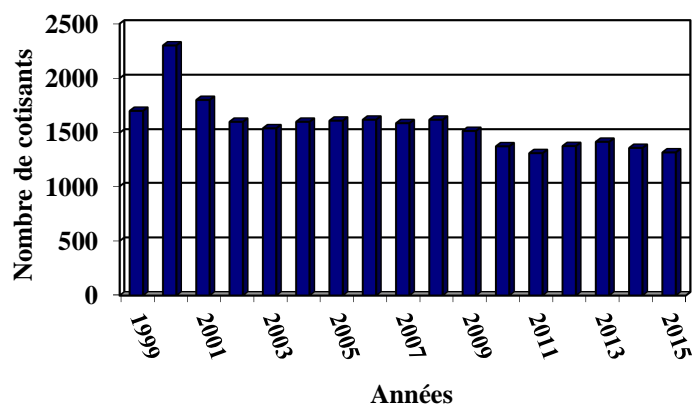
Au 31 décembre 2015, la situation financière de notre association était pour la septième année consécutive en déficit. Certes ce déficit est en nette diminution par rapport aux années précédentes (- 6 634 € cette année et - 15 809 € en 2014), mais cette diminution est à relativiser. En effet, une partie des dépenses (l'aide aux familles et la moitié de la bourse) sont prises en charge sur l'ex-fonds de prévoyance et ne sont donc pas incluses dans ce bilan. Ainsi le solde du fonds de prévoyance est de 1 044 116€ cette année contre 1 062 923€ en 2014 (-18 807€). Notre nombre de cotisants n'augmente pas et nous engageons comme chaque année des frais importants pour relancer les cotisations (nous y consacrons 54% de notre budget). Pour l'exercice 2016 nous devrions avoir un produit exceptionnel d'environ 250 000€ provenant de la dissolution du fonds de prévoyance des CCA.

Pour mémoire le résultat net de cette année et des années précédentes est indiqué dans le tableau ci-dessous :



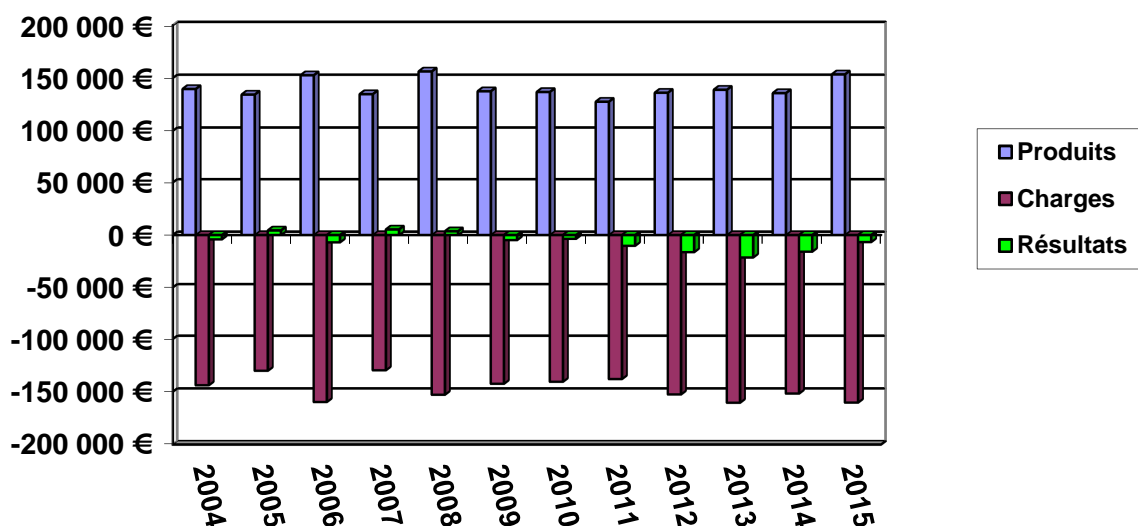
Cette année nous avons enregistré 1319 cotisants contre 1360 l'année précédente (voir tableau ci-dessous).

Il est important de trouver de nouveaux cotisants parmi la population de Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux comme devraient nous autoriser nos nouveaux statuts. A cet égard la dissolution du fonds de prévoyance des chefs de clinique (effectif sur le prochain exercice) et la décision de créer une bourse commune avec le Syndicat des CCA, devrait soutenir la promotion de notre association auprès de cette population. Si la subvention des Laboratoires Servier est maintenue, une augmentation de 200 cotisants, et de 550 dans le cas contraire, devrait nous permettre d'équilibrer nos comptes.



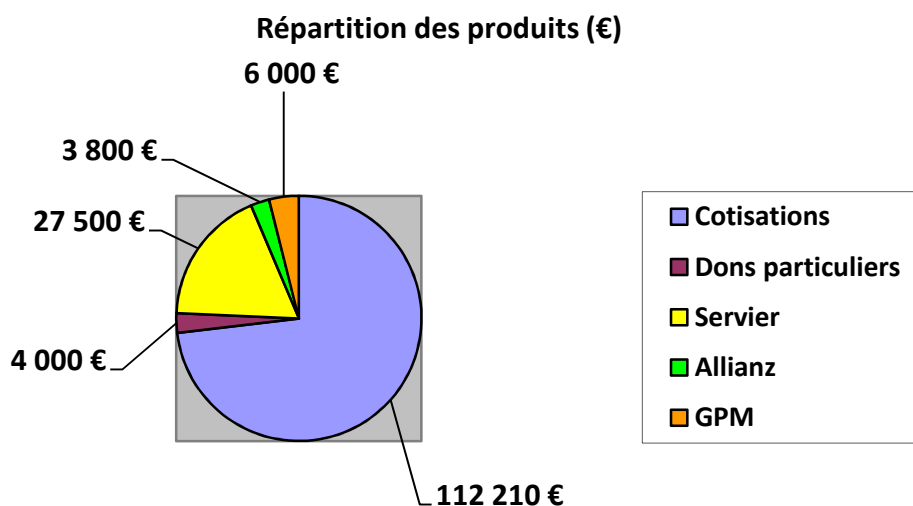
Le détail du compte de résultat est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compte de Résultat AAIHP



Les produits sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent : 153 525€ vs 135 801€ soit +13%, grâce aux partenariats que nous avons développés avec Allianz et le groupe d'assurance GPM.

La répartition des produits en fonction de leur origine est indiquée dans le diagramme suivant :



Pour rappel, les cotisations sont les suivantes : 35€ pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 90 € pour les AIHP en exercice et 70 € par les retraités. Nous avons augmenté ces tarifs en 2014.

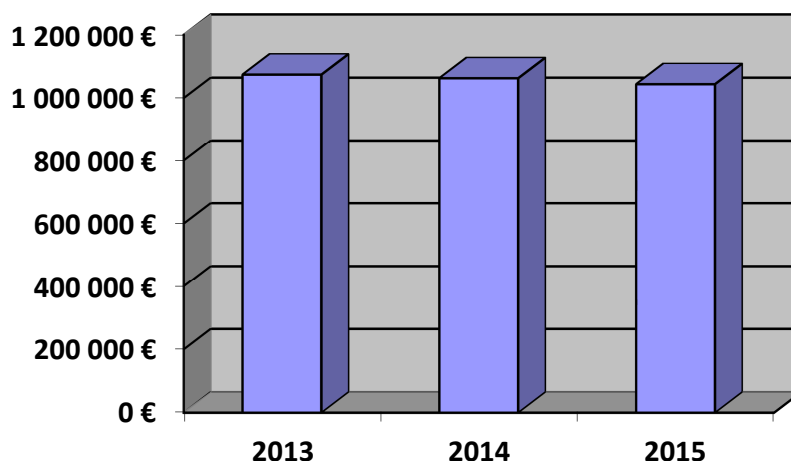
Les charges d'exploitation sont en faible augmentation par rapport à celles de l'année précédente (-160 158€ cette année et -151 610€ en 2014 ; +6%). Cette augmentation est liée aux augmentations des dépenses liées aux appels de cotisations.

Les principales dépenses sont :

- 54 956€ pour les frais postaux des appels à cotisation (+ 29% par rapport à 2014 lié aux relances de cotisation),
- 28 430€ pour l'impression des appels à cotisation (+12% par rapport à 2014),
- 27 880€ reversé à la société des Editions de l'AAHHP pour l'abonnement à la revue (-15%), mais la société des Editions est en retard pour les facturations.
- 12 500 € pour la bourse et les prix (stable par rapport à 2013),
- 23 207€ pour les salaires (stables)

A noter que l'aide aux familles (16 592 €), la moitié de la bourse de recherche (12 500 €) et les prix d'excellence (2 000 €) soit environ 31 000 € sont pris en charge par l'ex-fonds de prévoyance des internes.

L'évolution de l'ex-fonds de prévoyance est indiquée dans le graphe suivant :



Au 31 décembre le solde du fonds était de 1 044 116€ soit -2,8% par rapport à 2013. Cette baisse est la conséquence des dépenses liées à l'aide aux familles et les dépenses de bourse prises en charge par le fonds.

Il faut noter que le protocole d'accord que nous avons signé nous impose de n'utiliser ce fonds que pour le soutien à la recherche ou pour des actions d'entraide. Ce fonds ne doit pas être utilisé pour le fonctionnement quotidien de l'Association.

A noter dans ce bilan une créance de la société des éditions de l'Internat de 12 741 €. Nous avons consenti un prêt de 38 112 € lors de la création de cette SARL.

Pour mémoire l'association reste devoir 123 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

Enfin il faut noter que d'un commun accord avec le Syndicat des CCA, nous avons décidés de dissoudre le fonds de prévoyance des CCA. Celui-ci sera réparti par moitié entre le SCCAHP

et l'AAIHP. Nous devrions donc recevoir durant l'exercice 2016, environ 250 000 €, provenant de la dissolution de ce fonds.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'approbation de l'ensemble des documents présentés (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, compte de résultat, bilan, annexes et règlement intérieur).

Emmanuel Chartier Kastler
Président

François Daniel
Secrétaire général

Philippe Brun
Trésorier